



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE LOUVAIN

Rue des Wallons, 67 ■ 1348 Louvain-la-Neuve ■ 010/450888 ■ www.aglouvain.be

ENSEIGNEMENT CRITIQUE ET CITOYEN

A. CONTEXTE

Rares sont les acteurs de l'enseignement supérieur affirmant que les études ne doivent pas former à l'esprit critique ni à la citoyenneté. Mais rares sont également ceux qui avancent des pistes concrètes pour concrétiser cet idéal.

Cette note propose donc d'aborder la question « comment former des étudiants critiques et citoyens ? » sous les angles du contenu des cours et programmes et de la pédagogie. Elle s'adresse aux représentants étudiants comme aux enseignants désireux d'améliorer leur enseignement. Son objectif est de proposer des pistes pour opérationnaliser ce qui reste bien souvent un vœu pieux.

B. QUELS CONTENUS CRITIQUES POUR LES COURS ?

Un enseignement critique interroge les limites des théories qu'il propose. Il analyse la normativité de leurs énoncés et il suscite chez les étudiants un positionnement au sein du savoir. Lorsqu'en plus d'être critique il est citoyen, il les outille pour être capables de se positionner dans la société, de s'y engager et de la transformer.

Dès lors, un enseignement critique et citoyen doit intégrer dans les cursus plusieurs lieux où peuvent se développer des contenus qui permettent une triple prise de recul :

1) UNE PRISE DE REcul PAR RAPPORT AU SAVOIR

✓ C'est quoi ?

L'étudiant doit disposer des outils pour **questionner la nature du savoir** enseigné. Quelle est l'histoire de la discipline ? Dans quel paradigme se situe le contenu des cours ? Sur quelles hypothèses se base-t-il ? Existe-t-il d'autres manières de concevoir la discipline ? Qu'est ce que ces autres compréhensions apporteraient ? Pour que l'étudiant puisse maîtriser le savoir qui lui est enseigné, ces questions doivent avoir été posées et réfléchies.

✓ Propositions

Pour cela, plusieurs dispositifs pédagogiques peuvent être présentés. Une première manière consiste à augmenter le nombre d'approches interdisciplinaires apportant une diversité d'outils. Une seconde manière relève du développement d'approches visant à questionner le savoir enseigné. Il s'agit de l'enseignement de la philosophie des sciences et de l'épistémologie, appliquées à la discipline étudiée, mais également de l'intégration d'approches historiques de l'évolution de la pensée de la discipline ou encore de cours critiques.

Si certains cursus allient ces dimensions, d'autres n'ont pas mis en place de tels dispositifs dans leurs tronc communs ; ainsi, de nombreux étudiants n'en auront jamais pendant leurs études. Nous proposons donc

l'intégration d'un cours obligatoire dans chaque cursus, si possible déjà dès la fin du bachelier, abordant l'épistémologie, la philosophie ou l'histoire de la pensée de la discipline, dans une perspective critique et en relation avec le contenu des autres cours du cursus.

2) UNE PRISE DE REcul PAR RAPPORT À SOI-MÊME

✓ C'est quoi ?

L'enseignement doit doter les étudiants des outils qui leur permettent de se poser des questions par rapport à leurs propres conceptions et de se remettre en question. Quelles sont les questions éthiques et politiques posées dans la discipline ? Quelles conceptions théoriques qui y sont liées ? Comment se situer par rapport à celles-ci ? Au service de quoi/de qui mettre le savoir acquis au cours de ses études ? Quels types d'insertion dans la société envisager pour faire face aux enjeux liés à la discipline ?

Pour susciter la réflexion sur ces questions, il y a lieu d'intégrer une approche **éthique** individuelle et sociale dans le cursus. Celle-ci peut être pratique et s'intégrer dans chaque cours (créer des moments de réflexion ou de débat) mais nécessite également une partie théorique (exposer, argumenter et discuter les diverses conceptions existantes) ce qui n'est réalisable que dans le cadre d'un cours dédié.

✓ Proposition

Nous proposons dès lors la création d'un cours dans chaque tronc commun qui amène l'étudiant à questionner ses présupposés en lien avec la discipline étudiée. Ce cours peut prendre la forme d'un cours d'éthique de la discipline ou d'un cours de responsabilité sociale. Parallèlement, il est nécessaire d'intégrer davantage de moments réflexifs dans chaque cours.

Plusieurs programmes comptent déjà ce type de cours en bac, auquel cas un cours d'approfondissement pourrait être ajouté en master (et vice versa si le cours existe en master). Dans certains programmes, la discipline se prête fort peu à l'organisation d'un cours complet sur la question (ex : mathématiques). Toutefois, ces disciplines ne sont pas la norme et, avec suffisamment d'imagination, il est possible, dans des disciplines où l'on ne le soupçonnerait pas, de développer des cours d'éthique ou de responsabilité sociale.¹

3) UNE PRISE DE REcul PAR RAPPORT À LA SOCIÉTÉ

✓ C'est quoi ?

Un enseignement citoyen doit permettre aux étudiants d'appréhender le monde tel qu'il est, avec ses crises et ses succès, et donner les outils pour le faire changer. Il est dès lors nécessaire de permettre aux étudiants de se familiariser à l'état de la société de manière à ce que ceux-ci puissent, via leur savoir critique, faire le choix ou non d'améliorer celle-ci. Pas d'engagement environnemental possible si les étudiants ne connaissent pas l'impact de l'homme ou l'urgence d'une action. Pas d'engagement social sans la connaissance des inégalités mondiales et locales. Plus généralement, un engagement citoyen prend naissance dans la conscience d'une déficience sociale.

✓ Proposition

Nous proposons donc l'instauration dans chaque tronc commun d'un cours portant **sur les enjeux contemporains de la société**. Celui-ci aborderait différentes crises et enjeux marquant notre société (économiques, environnementaux, démocratiques, culturels, spirituels,...) d'un point de vue interdisciplinaire et présenterait les diverses théories qui y sont liées. Il est important d'adapter le contenu à chaque auditoire et d'approfondir les enjeux les plus directement liés à la discipline.

L'intégration de contenus critiques, éthiques et sociaux dans les cursus ne peut se faire de manière

¹ Par exemple, en littérature ou en ingénierie, des cours d'éthique (abordant la liberté d'expression, la simplification de l'orthographe, la place de la technologie...) ou de responsabilité sociale (sur l'impact écologique des constructions).

désarticulée. C'est sur base d'une connaissance scientifique de la société qu'un étudiant pourra s'interroger quant à l'opportunité de déployer son savoir critique pour s'y engager. Il est donc important que les trois cours soient réfléchis et pensés ensemble.

L'enseignement n'est pas la seule institution qui peut ou qui doit créer des moments où les étudiants peuvent développer leur esprit critique et leur citoyenneté, mais il est indispensable que celui-ci s'en préoccupe. Y dédier quinze crédits au long d'un cursus semble donc être un minimum dans cette direction.

C. QUELLE PÉDAGOGIE METTRE EN PLACE ?

Intégrer au programme les différents contenus détaillés ci-dessus créera des lieux permettant à l'étudiant de réfléchir sur la science, la société et lui-même. Mais il est également nécessaire de développer une approche, une méthode, propice au développement de l'esprit critique et de la citoyenneté. Afin d'atteindre cet objectif, un type particulier de pédagogie doit être mis en place. Il est reconnu que la méthode d'enseignement classique déclinée sous sa forme « le prof parle, les étudiants notent » pousse davantage à la restitution qu'à la réflexion. Dès lors, quelles approches mettre en place pour que l'étudiant puisse s'approprier les dimensions présentées plus haut ?

1) UNE APPROCHE PARTICIPATIVE

Faire participer, interagir, les étudiants au cours a pour effet d'impliquer ceux-ci, de leur permettre de co-construire le cours et d'ainsi ouvrir des espaces de dialogue et de partage des connaissances, de mutualisation des savoirs. Les pédagogies participatives sont donc tout indiquées en ce sens. Elles sont une composante cruciale d'un enseignement critique qui manque à une majorité de cours. Elles servent également de levier pour développer des modules amenant les étudiants à s'interroger sur leur rôle de citoyen en société. Nous préconisons donc la généralisation, dans les cursus, d'approches pédagogiques participatives. L'objectif avoué consiste à **permettre les interactions avec le professeur et entre les étudiants**.

Ces approches sont indissociables de deux contraintes, à moins qu'il ne s'agisse d'opportunités à saisir : la première relève de la taille des auditories. Il est plus aisé de les développer dans des auditories petits que grands. Il est donc indispensable de prendre en compte la taille de l'auditoire. S'il importe d'en être conscient, il est également crucial que les professeurs soient capables de mobiliser les techniques existantes qui permettent de dépasser cette contrainte et de susciter la participation, même dans les auditories les plus grands. La seconde contrainte renvoie à la bonne (ou mauvaise) volonté des étudiants à participer. Certains professeurs se retrouvent parfois confrontés à des auditories silencieux malgré leurs efforts pour les faire participer. Deux facteurs, parmi d'autres, peuvent expliquer cela : d'abord, les étudiants ont intégré pendant leurs premières années aux études l'idée que la non-participation est la norme. Ensuite, bien des professeurs sont de bonne volonté mais n'utilisent pas les techniques de participation adaptées. Ici encore, la formation aux différentes techniques de participation est une piste à suivre. Très concrètement, former les assistants permettrait de développer une culture participative dès les premières années du bachelier

Les dispositifs participatifs nécessitent la mise en place d'un cadre et d'une préparation spécifique.. Leur mise en place nécessite de réunir une série de conditions :

- ✓ L'organisation de moments de formation pour les professeurs et assistants à l'utilisation des techniques participatives. L'université doit s'assurer que les enseignants y participent, par exemple en les rendant obligatoires
- ✓ Permettre aux enseignants et aux étudiants de prendre le temps nécessaire à l'interaction ;
- ✓ Fournir un encadrement suffisant en termes d'enseignants. Les projets de tutorat peuvent y contribuer ;
- ✓ Permettre également à la discussion de porter sur l'organisation du cours et son agenda afin que les

étudiants puissent co-construire le cours.

2) UNE ÉVALUATION REPENSÉE

Actuellement, la plupart des cours sont sanctionnés par une évaluation finale. Celle-ci consiste le plus souvent en un test sur la matière vue au cours qui sera corrigé par le professeur. Le principe d'évaluation et la méthode standard utilisés qui semblent naturels sont, en réalité, des constructions sociales. Ils sont le résultat de choix pédagogiques passés dont il faut reconnaître les avantages, mais aussi les faiblesses. Parmi les faiblesses, notons-en deux en lien avec cette note :

- ✓ l'évaluation obligatoire oriente les étudiants dans leur manière d'appréhender leurs cours. Elle incite, dans certains cas, à l'élaboration de stratégies où l'étude porte uniquement sur les passages ciblés par l'évaluation. La réflexion critique et citoyenne est donc mise de côté dans bien des cas car celle-ci n'est pas valorisée ni aisément objectivable ;
- ✓ les étudiants sont détournés de la recherche gratuite du savoir. L'énergie et la motivation des étudiants sont happées par les cours et leur évaluation ce qui conduit bon nombre d'entre eux à perdre l'intérêt pour la connaissance qui avait présidé à leur inscription à l'université.

Or, s'il semble difficile de se passer d'évaluations dans notre culture pédagogique et dans notre société, il est possible de proposer **des évaluations adaptées aux objectifs que l'université devrait poursuivre dans un monde en mutation, ce qui permettrait** de dépasser une série de limites du système actuel. Un premier type d'évaluation allant dans ce sens et déjà répandu est le travail individuel. Si l'étudiant dispose de suffisamment de temps pour le réaliser et qu'il peut lui-même décider du thème et de la méthodologie, en accord avec le professeur, le travail peut être un moment privilégié de réflexion et d'apprentissage. Un deuxième type d'évaluation à promouvoir est l'évaluation de l'effort fourni par l'étudiant au long du cours, plutôt que du résultat en fin de quadrimestre. Par exemple, évaluer la réalisation chaque semaine d'une préparation ou d'une présentation permet à l'étudiant d'être plongé tout au long du quadrimestre dans la matière et d'approfondir les thèmes qui lui sont chers. Un troisième type d'évaluation à promouvoir est l'évaluation via l'intersubjectivité. Dans des classes suffisamment petites pour qu'une interaction et une connaissance des étudiants entre eux ait lieu, il est possible de faire s'auto-évaluer et s'entre-évaluer les étudiants pour l'investissement qu'ils ont réalisé au cours du quadrimestre (dans des préparations, présentations ou autre). Cette évaluation subjective face aux pairs permet aux étudiants d'ajuster leur note pour arriver à un résultat « juste ». Elle permet également de valoriser ce qui motive réellement les étudiants et ce qui n'est bien souvent pas capturé par les évaluations standards.

Nous proposons donc la multiplication de ces différentes formes d'évaluation car elles permettent, davantage que les évaluations dites objectives sur base d'un questionnaire, le développement de l'esprit critique et de la citoyenneté. Si leur mise en place nécessite, dans une bonne partie des cas, des auditorios de taille restreinte ; des techniques permettent d'utiliser ces approches, au moins les deux premières, dans des auditorios de toute taille.

D. POSITION DE L'AGL

Au regard de ces développements, l'AGL réaffirme sa volonté d'un enseignement critique et citoyen. Cet enseignement passe, d'une part, par un travail sur les contenus des cours et, d'autre part, par une réflexion sur la manière dont ils sont donnés. L'AGL se prononce en faveur de :

- ✓ l'introduction d'un cours d'épistémologie, de philosophie des sciences ou de l'histoire de la pensée de la discipline dans chaque tronc commun pour susciter une réflexion critique sur le savoir ;
- ✓ l'introduction d'un cours d'éthique ou de responsabilité sociétale dans la plupart des troncs communs pour susciter une réflexion de l'étudiant sur ses propres conceptions ;

- ✓ l'introduction d'un cours d'enjeux sociétaux contemporains pour susciter une réflexion sur l'état de la société et ses moyens d'action ;
- ✓ l'introduction de ces différents contenus de manière transversale dans les cours existants au sein des formations.

L'AGL se positionne également en faveur des approches pédagogiques participatives. Elle enjoint donc les autorités politiques et académiques à bâtir un cadre propice à leur développement. Cela passe par un refinancement de l'enseignement afin de fournir un encadrement adéquat, ainsi que par la mise en place de mesures académiques décrites au point C. 1.

Enfin, l'AGL se prononce en faveur d'une évaluation repensée. Elle préconise donc le développement de méthodes d'évaluation telles que les travaux, les évaluations de l'effort fourni au long du cours et les évaluations via l'intersubjectivité.